

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1- Nom et adresse de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE DE MATTAINCOURT
Mr le Maire
6 rue Notre Dame
88 500 MATTAINCOURT

2- Mode de passation

Marché à procédure adaptée

3- Objet du marché :

Travaux de voirie : rue Pasteur et rue de Rapiefosse

4- Type de marché :

Marché de travaux – Exécution

5- Nature et consistance de l'opération :

- Marché en lot unique : VRD
- Décrouitage d'enrobés : 1350 m² - Décapage de trottoir : 760 m² - Terrassement de trottoir : 210 m³ – Canalisation PVC : 230 ml - GNT : 300 m³ - Enrobés 250 Tonnes

6- Délai des travaux : 3 mois

7- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mars 2019

8- Présentation des candidatures :

Les justifications à produire sont :

- DC1 – lettre de candidature
- DC2 – déclaration du candidat, contenant certificats et attestations stipulés aux articles 45 et 46 du CMP
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original
- NOTI2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger : état des certificats annuels reçus
- Attestation d'assurance pour risques professionnels

9- Conditions de participation :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

10- Obtention du dossier :

Le dossier de consultation en format papier sera adressé sur demande écrite (fax et e-mail acceptés) ou sera retirée auprès de (frais d'envoi et de reprographie à la charge de l'entreprise) :

**REPROVOSGES
Rue Paul Doumer
88 000 EPINAL**

La version informatique du DCE pourra également être téléchargée sur :
<https://marches.smic-vosges.fr>

11- Date limite de réception des offres :

23 octobre 2018 – 12 h 00 à la mairie de MATTAINCOURT

12- Renseignements techniques :

Maître d'œuvre: B.E.T.G – Mr Julien GEOFFROY
 10 rue de la Cure
 88 200 VECOUX
 Tél : 03 29 61 09 46
 Mobile : 06 30 27 05 14

13- Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 septembre 2018